

UN JARDIN NOURRICIER EN VILLE

Pour plus de lien avec la nature.

L'AMBITION

- Développer les jardins partagés et créer des îlots de fraîcheur en zone urbaine.
- Créer un jardin « nourricier » en lien avec les usagers ; lancer une dynamique sociale.
- Partager les espaces et usages : jardins familiaux, communs, aromatiques, fruitiers, pédagogiques ; jardinage, compostage, ateliers enfants, formations, nichoirs, abris à insectes.



Atelier « Aire terrestre éducative » ©
Luca Ferrigno

À Miramas, des jardins familiaux plébiscités

- **110 ans** d'existence
- **143** jardins en 2023
- **+ de 30 000 m²** cultivés
- +/- **500** familles

AGIR AUJOURD'HUI...

- ▶ 3 400 m² de terrain communal mis à disposition au bord du canal du Raoux.
- ▶ Lancée début 2023 par la Ville et le CPIE, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, du Pays d'Aix, la concertation a permis de définir avant l'été l'aménagement du jardin choisi par les futurs utilisateurs (associations environnementales, centres sociaux, écoles et habitants, en lien avec les techniciens et élus municipaux).
- ▶ Fin 2023 : travaux d'aménagement et création d'une association gestionnaire des jardins (conventionnée avec la Ville, qui conservera un espace pédagogique).

Le +

Ce nouvel espace partagé sera accessible à tous : parking végétalisé et cheminements pour personnes à mobilité réduite.

... POUR DEMAIN

- Doubler les parcelles des jardins partagés ou familiaux, au cœur de la ville.
- Développer des jardins publics et/ou nourriciers dans tous les quartiers.
- Accompagner financièrement des jardins associatifs via le [Fonds d'initiative écologique](#).

En 1 clin d'œil

Fin 2023, Miramas bénéficiera d'un jardin pédagogique « nourricier », avec des parcelles de potager individuelles et collectives.

- **Pourquoi ?** Offrir un espace vert public pour jardiner, apprendre et favoriser le lien social

- **Qui ?** Habitants, jardiniers, écoles, centres sociaux, services périscolaires, associations
- **Où ?** Quartier de la Levée, à côté de la salle Colomb
- **Coût** 110 000 € pour la concertation avec les habitants et l'aménagement du terrain

En 2023, des labels récompensent l'engagement de Miramas pour l'environnement :

- Territoires Engagés pour la Nature (État) ;
- Une Cop d'avance (Conseil régional Sud Provence Alpes-Côte d'Azur) ;
- Prix de l'environnement (Provence Tourisme).

DES PROJETS COMPLÉMENTAIRES POUR FAVORISER LA NATURE EN VILLE

► Atlas de la biodiversité

Lancé en 2023, il a pour but de mieux connaître et protéger la biodiversité locale, développer et aménager la ville en conséquence.

Concrètement, c'est un diagnostic et un plan d'actions sur 3 ans avec la Métropole, la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et la participation des citoyens.



► PLU, Plan local d'urbanisme : un aménagement urbain équilibré et maîtrisé

Le PLU intercommunal en cours régit l'urbanisme pour la ville. Il prévoit une protection plus importante des zones naturelles. Souvent récompensés par des labels reconnus (Envirobat, Bâtiment durable méditerranéen, Clef verte, etc.), les grands projets de rénovation et d'aménagement de la Ville suivent un cahier des charges respectueux de l'environnement. Une « charte constructeur » est en cours d'élaboration en concertation avec les habitants, les CIQ, les associations comme celle qui porte le Pacte de transition. Objectifs : collaborer sur les futurs projets immobiliers collectifs pour toujours plus de végétalisation et de cohérence du bâti dans la ville.

65% de la superficie de la commune est constituée des zones naturelles et agricoles protégées.

► Créer des îlots de fraîcheur

- Création de voies vertes piétonnes et végétalisées : centre-ville, entrée Nord, boulevards Aubanel et Olympie, chemin de Calameau, allée des platanes, quartiers Carraire et La Maille.
- Déminéralisation des sols (parkings, cours d'écoles, etc.).
- Une étude de micro-forêt urbaine est en cours au Monteau, au Sud de la Ville.
- Acquisition du terrain « Germain » en 2022 en cœur de ville (450 000 €) pour réaliser un jardin public, au sein d'une zone très urbanisée.

► Permis de végétaliser : on sème pour Miramas !

Habitants, associations, conseils de quartiers peuvent désormais jardiner sur le trottoir, en pied de clôture, d'arbres ou sur de petits espaces verts libres pour embellir leur environnement direct quotidien. Ateliers, démonstrations et animations sont proposés pour inspirer les jardiniers urbains.

→ [Le permis de végétaliser, quèsaco ?](#)

► Des cours d'écoles plus vertes

- Retirer le béton des cours de récréation de Miramas ;
- Plus de 1000 plants, dont une centaine d'arbres pour la cour d'école pilote Jean Macé, depuis la rentrée 2023. À venir : écoles Jules Ferry, Chantegrive et Gérard Philippe.

2 980 € cofinancés : 70% Agence de l'eau - 22% Ville - 8% Département 13

De nouveaux espaces repensés en concertation avec les élèves, les enseignants et le personnel des écoles pour mieux explorer, se détendre, se dépenser et circuler (incluant les personnes à mobilité réduite).



Atelier « Rêver sa cour d'école » avec les scolaires de Jules Ferry © Marion Bouillet

► Des parcs urbains plus riches en biodiversité

Plantations supplémentaires au sein du Parc Carraire.

► Protéger la qualité et l'accès à l'eau pour tous

Arrosage des espaces verts en eau brute, essences végétales méditerranéennes économes en eau : Miramas préserve sa ressource en eau et investit dans ses canaux d'irrigation. À l'horizon 2025, un 2nd point de captage renforcera l'accès sécurisé à la ressource en eau potable de la ville.